

## BIEN VIVRE À SAVIGNY

### » Gouverner, c'est prévoir »

Ces dernières semaines, la plupart des villes ont annoncé les mesures qu'elles prenaient face à l'inflation des coûts d'énergie, de restauration scolaire, de hausse des rémunérations des agents, etc. **Mais à Savigny-sur-Orge, aucune annonce de la part du Maire sur les conséquences de cette forte inflation prévisible depuis février 2022, pas plus d'ailleurs que sur les mesures à prendre pour l'été prochain pour s'adapter au réchauffement climatique.**

Ainsi, en 2022 sur la base du budget primitif et du budget supplémentaire de la Ville, les dépenses en fluides énergétiques sont en hausse de +49,2% et celles en carburants augmentent de +20,7% par rapport à l'année 2019. **Mais aucune information sur des mesures d'économies anticipées dès février 2022 pour contenir ces hausses annoncées.**

Pour mieux maîtriser les consommations il faut d'abord les connaître en détail. Les dépenses de la commune en matière de gaz et d'eau, n'étaient pas très suivies lorsque notre équipe est arrivée en 2020. Comment combattre le gaspillage de l'eau et des énergies si on ne sait pas où économiser ? Pas de tableau de bord, pas de pilotage possible !

Nous avons entamé un travail d'analyse des dépenses d'énergie et des possibilités de réduction des coûts sur la commune. Où en est ce recensement ?

Pas de projet ambitieux pour la rénovation des bâtiments alors que notre pays subit gravement les différentes pénuries. La prise de conscience est-elle en cours à Savigny ?

C'est pourquoi nous avons envoyé à Monsieur le Maire des questions tant lors du conseil municipal du 19 septembre qu'à celui du 24 octobre. Nous finalisons cette tribune ce 20 octobre 2022 et nous n'avons toujours pas de réponses aux questions :

1. Quelles sont les hausses des coûts de base en 2022 et pour 2023 des énergies suivantes : électricité, gaz et carburants par marchés conclus et par groupement de commandes ?

2. Quelles mesures d'économies des coûts des différentes énergies consommées par la ville et le CCAS et quelles améliorations du suivi ont été prises ont seront prises ?

Inquiets, le groupe des élus Bien Vivre à Savigny a proposé que tous les élus participent ensemble à une formation d'une journée sur les fondements scientifiques des évolutions climatiques. Vœu que le Maire et des élus de l'opposition vont proposer au prochain conseil municipal.

Retrouvez-nous sur notre site [www.bienvivreasavigny.org](http://www.bienvivreasavigny.org)

**Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT**

## OSONS SAVIGNY

Le forum des associations 2022 a tenu ses promesses. Nous remercions toutes les associations qui participent au dynamisme et à la solidarité à Savigny.

Malgré le manque d'infrastructures, elles ont su satisfaire la majorité des demandes d'inscription. Mais les nouvelles infrastructures devront répondre aux besoins associatifs dans les années à venir, et nous y veillerons. Octobre Rose, c'est l'occasion pour nous de souhaiter bonne chance à Joseph Barbar, notre ami et colistier, pour son périple à moto, de Savigny à Kaolack au Sénégal, en soutien aux femmes atteintes du cancer du sein (association « En route pour la vie »)

**Aude HERNANDEZ et Christophe-Reynald MICHEL.**  
Conseillers municipaux du groupe «Osons Savigny»

## VIVONS SAVIGNY AUTREMENT, AVEC OLIVIER VAGNEUX

### VERS UNE NOUVELLE ÉLECTION MUNICIPALE EN 2023 !

**J'ACCUSE** Alexis TEILLET d'avoir **FRAUDÉ** son compte de campagne en omettant d'y déclarer **PLUS DE 20 % DE SES DÉPENSES** !

Si le Conseil d'État suit sa jurisprudence, il **ANNULERA l'élection municipale** de décembre 2021 et il **CONDAMNERA Alexis TEILLET à une peine d'inéligibilité.**

**Olivier VAGNEUX** - [olivier@vagneux.fr](mailto:olivier@vagneux.fr) - [vagneux.fr](http://vagneux.fr)  
06.51.82.18.70

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

## **RASSEMBLONS SAVIGNY ! - MAJORITÉ MUNICIPALE**

### **Expliquer, agir et respecter la parole donnée : les maîtres mots de l'action municipale**

L'action municipale peut souvent paraître lointaine et déconnectée des réalités. Il n'en est rien ! Engagés à construire ensemble l'avenir de notre commune et à lui rendre sa fierté, nous nous astreignons, depuis 10 mois, à une méthode rigoureuse fondée sur 3 piliers essentiels relatifs à la conduite des politiques publiques.

#### **Cette méthode est simple.**

Le **premier pilier repose sur la pédagogie, l'écoute et le dialogue**. Ainsi, disponibles au quotidien et présents sur le terrain, nous écoutons, nous expliquons nos choix et nous les assumons. Cette relation de confiance que nous avons bâtie et que nous entretenons tous les jours, s'épanouit à travers les permanences physiques de M. le Maire, sa permanence téléphonique deux fois par mois, les réunions sur site ou encore les réunions thématiques de concertation.

Les comités de quartiers, nouvelle version, sans élection et donc ouverts à tous, sont un instrument supplémentaire à votre disposition pour prendre part aux débats et vous impliquer dans les différents projets de la ville. Contrairement à ce que vous pourrez entendre, rien n'est caché, rien n'est secret.

Plutôt que de tomber dans les effets d'annonce, nous souhaitons vous présenter des projets qui ne souffrent d'aucune fragilité technique et financière.

Le **second pilier est celui de l'action résolue et utile**. En effet, nous sommes les fervents défenseurs de la maxime : « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ». Les contraintes financières qui étouffent les collectivités sont de plus en plus nombreuses : inflation, hausse exorbitante des dépenses de l'énergie ou revalorisation du point d'indice et du smic pour tous les fonctionnaires (mesures à saluer pour les agents de la collectivité).

Un environnement qui manque de stabilité et qui ne permet pas d'anticiper si facilement les prochaines années. Les baisses des dotations de l'Etat et l'incertitude concernant l'application du bouclier tarifaire prévu par le Gouvernement suscitent également des inquiétudes.

Notre intégration au territoire du Grand-Orly Seine Bièvre est aussi source de questionnements. Cette collectivité, qui ne vit qu'à crédit sur le dos des communes, est un poids financier important pour la Ville, pour un service public perfectible. Nous subissons de plein fouet les choix d'une majorité plurielle de gauche qui réduit nos budgets à peau de chagrin.

Nous regrettons tous les ans, depuis sa création en 2016, un peu plus la diminution des enveloppes destinées à refaire les routes et les trottoirs, à changer l'éclairage public ou à rénover les réseaux d'assainissement.

Nous avons coutume de dire que le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre est un service public sans public. Loin du quotidien des Saviniens, le territoire est un OVNI dans le paysage institutionnel francilien. Il est peut-être temps d'arrêter les frais et de revenir à une intercommunalité de projets et à taille humaine, au service des habitants...

**Enfin, le dernier pilier s'exerce par le respect des engagements pris**. Grâce à une gestion raisonnée, pragmatique et appliquée, nous pourrions tenir nos promesses de campagne, en adéquation avec vos priorités.

Loin d'être une recette miracle, cette méthode guide notre conduite jusqu'en 2026 et nous permet d'alimenter le lien si particulier qui existe entre les citoyens et leurs représentants.

**Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »**